



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22084935

Grefte
Moniteur belge

N° d'entreprise :
Nom

(en entier) : **FUP FAUTEUILS VOLANTS**
(en abrégé) :

Forme légale : **FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE**

Adresse complète du siège : **AV DE L'IDEAL 27 BT05, 1200 BRUXELLES**

Objet de l'acte : PV DU CA DU 27 AVRIL ET DU 20 MAI 2022 ET BILAN 2021

Procès-verbal du CA de la FUP Fauteuils Volants.

Séance du 27 avril 2022 qui s'est tenue en présentiel à Jangada (salle polyvalente) de 18h à 21h45 27 avenue de l'Idéal à 1200 Bruxelles

Présents : Serge Picrit (JANGADA), Thierry Bottequin (JANGADA), Christine Schuïten (FUP, JANGADA, CAP IDEAL), Bayane Masarweh (JANGADA), Thierry Vandercammen (JANGADA), Béatrice Van der Heyden (FUP, CAP IDEAL), Yves Decoene (FUP, CAP IDEAL) Martine Henquin (CAP IDEAL, JANGADA), ;Philippe de Maere (FUP), ; Géraldine Cols (FUP), Donatienne Jans (JANGADA) ainsi que Stéphan Lamy (expert au niveau PMR)

Excusés : François Mulders notre comptable

Joëlle Clément de Clety (CAP IDEAL) procuration donnée à Martine Henquin

Marc Joway (FUP) procuration donnée à Thierry Bottequin

Invités : Christelle Heymbeeck (directrice Cap Idéal et Jangada)

Secrétariat : Martine Henquin

Démission - Admission

Marc Joway démissionne de son poste d'administrateur et restera joignable dès que l'on a besoin de lui pour une question relative au bâtiment. Cette demande est à acter et doit être publiée pour correspondre aux exigences d'UBO.

Bayane Masarweh est nommée Administratrice à l'unanimité.

Philippe de Maere d'Aertrijcke est renommé à l'unanimité.

Christine explique que nous ne sommes pas prêts pour présenter le bilan financier. Hubert, notre expert, et François, notre comptable, finalisent les tableaux. Elle propose donc d'approuver le final dans une quinzaine de jours par séance « zoom ». Elle précise néanmoins que le bilan est en équilibre.

La réunion se termine à 21h.

Séance du 20 mai 2022 qui s'est tenue en séance « zoom » de 20h à 21h30

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Présents : Christine Schuiten (FUP, JANGADA, CAP IDEAL), Bayane Masarweh (JANGADA), Béatrice Van der Heyden (FUP, CAP IDEAL), Yves Decoene (FUP, CAP IDEAL), Martine Henquin (CAP IDEAL, JANGADA), Philippe de Maere (FUP), ; Géraldine Cols (FUP),

Excusés: Serge Picrit (Jangada) procuration donnée à Géraldine Cols
Joelle Terlinden-Clément de Cléty (CAP IDEAL) procuration donnée à Martine Henquin
Thibault Mertens a donné procuration à Bayane Masarweh
Christine Schuiten a reçu la procuration de Stéphane Lamy
Thierry Bottequin est excusé
Donatienne Jans est excusée

Secrétariat : Martine Henquin

Philippe présente les comptes de la FUP à la demande de Christine

A partir des comptes BNB, il a fait un tableau condensé pour la FUP et pour Cap Idéal

Il demande de regarder en parallèle les bilans car en fait il a fait des agrégats, pour éviter une analyse compte par compte, car d'une année à l'autre il y a eu des reclassifications (harmonisation des comptes entre les 3 asbl). Par ailleurs, ce qui importe dans les bilans, ce sont les grandes tendances qui se dégagent, ainsi que l'analyse de la trésorerie présente et à venir.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

La Présidente clôture la séance

Signature : Schuiten Christine